

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/02/2005

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 10
Absents représentés : 00
Absents excusés : 01
Votants : 10

L'an deux mil quatre , à 20 Heures 30, le 04 Février
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 28/01/2005, s'est réuni en la Mairie, lieu
habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

Présents : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, CORNU Jacques, DREVET Jean-Christophe,
KLINGUER Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole,
HINGER Christophe, LABART Aurélie.

Absent(s) :

Absent(s) excusé(s) : JUNIER Norbert,

Absent(s) représenté(s) :

Secrétaire de séance: LABART Aurélie

REORGANISATION DE LYONNAISE DES EAUX FRANCE

TRANSFERT DES CONTRATS

Monsieur le Maire expose avoir été informé par la Société de Distribution d'eau intercommunales
(SDEI) de la réorganisation par centre régionaux de Lyonnaise des Eaux France.

Dans ce cadre , Lyonnaise des Eaux France a souhaité intégrer les contrats gérés par sa filiale SDEI
Dans les départements du Doubs et de la Haute-Saône au sein de sa filiale franc-comtoise, la
Société de Distribution Gaz et Eaux (SDGE).

Pour la mise en place de cette nouvelle organisation, il est demandé au conseil d'autoriser le
Transfert du contrat :

-convention pour l'encaissement de la redevance assainissement signée le 27 décembre 1996
au profit de la SDGE, filiale régionale de Lyonnaise des Eaux France

Considérant que les conditions d'exécution des contrats ne seront pas modifiées par ce transfert,

Considérant que la SDEI se porte garante de la bonne et entière exécution dudit contrat,

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré, décide d'autoriser le transfert du contrat sus-
mentionné et donne tous pouvoirs au Maire pour signer l'avenant de transfert.

CREDIT AGRICOLE-

LIGNE DE TRESORERIE ET PRET RELAIS TVA

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour compléter le financement des travaux
De restauration de l'Eglise 'Toiture et Clocher ', il est opportun de recourir à une ligne de
Trésorerie et un prêt relais TVA ;

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des diverses propositions de prêt et après
En avoir délibéré,

-Décide de contracter auprès du Crédit Agricole Franche Comté un prêt relais TVA et une

ligne de Trésorerie à taux variable

-Prêt court terme relais TVA

Montant : 30000 € Taux 3.15% .Durée 24 mois

Périodicité des intérêts : trimestrielle .Différé de 24 mois

-Ligne de Trésorerie Taux variable sur index T4M (valeur du jour 2.0442%)+marge

Montant :90000€ T4M +marge .Durée 24 mois

Périodicité des intérêts :trimestrielle.

Frais et commission d'engagement 0.10% du plafond

ONF - PROGRAMME DE TRAVAUX 2005

-Travaux de régénération :dégagements ,dégagements-dépressages :4.25ha pour un montant estimé de 2820.00€Localisation : 16,3 et 4.

Reboisement par plantation ,regarnis : néant

Préparation à la régénération naturelle :néant

-Suivi des peuplements :

Nettoisement ,nettoisement - dépressage :4.05 ha pour un montant estimé de 2590.0 €Localisation :20

Tailles,élagages,désignations...dans les peuplements de plus de 3m : néant

-Travaux d'infrastructure :Entretien des infrastructures : néant

Création d'infrastructures : néant

-Maintenance du domaine : Limites,parcellaire, : néant

-Autres travaux patrimoniaux :Travaux liés au paysage ,chasse,accueil du public,... :néant

Les membres présents ;approuvent le programme 2005, tel qu'il est présenté et s'élevant à 5410. €HT.

AFFOUAGE 2004/2005

Le rôle d'affouages est arrêté à 57 affouagistes.

Le Prix est maintenu à 20.00 €soit 1140.00€

Prévisions et orientation budgétaire 2005

1-Trottoirs Grande Rue ,estimer de la Rue des Perrières au Pont de la Duhys et angle Grande Rue /Rue des planches

2-Commencer l'aménagement du terrain de loisirs

3-Continuer l'étude du cimetière

4-Divers travaux ;entretien de voirie (écoulement mairie,buses à l'essart Bouillet)

*Report du crépi du Presbytère à prévoir en même temps que le crépi de l'Eglise

5-Etudier réfection d'1 pan de toit de la Mairie

6-Prévoir au budget l'achat d'1 tracteur si la motoculteur est hors d'usage.

Questions diverses

Examen de la demande de lotir de Mme DUARTE/DINIZ pour 2 parcelles 'les longeots'

Le Conseil Municipal charge le Maire de demander des renseignements quant à la parcelle

Bordant la voie communale, à la DDE

La réponse sera rendue lors d'une prochaine réunion.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 h. 45

LE MAIRE